AVENANT N° 53 DU 7 janvier 2020
(Salaires minimaux au 1er janvier 2020)

NOR :
IDCC : *8234*

Entre :

La fédération nationale des horticulteurs et pépiniéristes de Haute Normandie ;

D'une part, et

L'Union professionnelle régionale de l'agroalimentaire CFDT de Haute-Normandie ;

La Fédération CFTC de l'agriculture (CFTC-AGRI);

La Fédération générale des travailleurs de l'agriculture, de l'alimentation, des tabacs et des activités annexes Forces ouvrière (FGTA-FO) ;

L'Union Syndicale régionale Agroalimentaire et Forestière CGT de Normandie ;

Le SNCEA CFE-CGC ;

D'autre part,

il a été convenu ce qui suit :

Article 1er

A compter du 1er janvier 2020, les salaires minimaux sont ainsi fixés :

(En euros.)

CLASSIFICATION	SALAIRE HORAIRE	SALAIRE MENSUEL (BASE 151,67 HEURES)
Emplois non cadres, ouvriers, employés		
Niveau I - échelon 1 - échelon 2	 10.15 10.31	 1539.42 1563.72
Niveau II - échelon 1 - échelon 2	 10.36 10.40	 1571.30 1577.37
Niveau III - échelon 1 - échelon 2	 10.45 10.53	 1584.95 1597.09

Niveau IV - échelon 1 - échelon 2	 10.68 11.37	 1619.84 1724.49
Techniciens et agents de maîtrise		
Niveau I -échelon 1, technicien -échelon 2, technicien -échelon 2, agent de maîtrise	 12.10 12.23 12.29	 1835.21 1854.92 1864.02
Niveau II -technicien -agent de maîtrise	 12.63 12.74	 1915.59 1932.28
Cadres		
Niveau I	15.95	2419.14
Niveau II	20.63	3128.95

Article 2

Les parties signataires demandent l'extension du présent avenant, qui sera déposé à la Direccte de Normandie – Unité Départementale de Seine-Maritime – Cité administrative – 2 rue Saint-Sever – 76032 ROUEN CEDEX.

Fait à Rouen, le 7 janvier 2020.

La Fédération nationale des horticulteurs et pépiniéristes de Haute Normandie

Paul BOUNINGUES

L'union professionnelle régionale de l'agroalimentaire CFDT de Haute-Normandie

JEAN-LUC DUBOIS

La fédération CFTC de l'agriculture (CFTC-AGRI)

B. MARCHAL

La Fédération générale des travailleurs de l'agriculture, de l'alimentation, des tabacs et des activités annexes Forces ouvrière (FGTA-FO) Gerard PRUVOT

L'union syndicale régionale agro-alimentaire et forestière CGT de Normandie

Le SNCEA CFE-CGC

L. DURAND